

## **PARCOURS D'EXIL**

Association loi de 1901

4, avenue Richerand  
75010 PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

---

Courcel, Audit & Conseils – 87, rue La Boétie – 75008 Paris

Tel : 01.42.25.54.10 – Fax : 01.42.93.84.77

[bc@courcel.net](mailto:bc@courcel.net)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

SAS au capital de 40.000 € - RCS Paris n° 489 396 341 – code APE : 741C – TVA n° FR 42489396341

## **PARCOURS D'EXIL**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

Aux adhérents,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Parcours d'Exil » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles et les subventions d'investissements.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

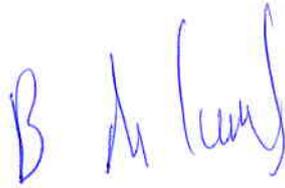
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 mai 2021



**Courcel, Audit & Conseils**  
**Représenté par Benjamin de Courcel**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

**PARCOURS D'EXIL**

*4 avenue Richerand*

*75010 PARIS*

*Siret : 44400180400046*

**COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2020**



**T A L E N Z**  
GROUPE FIDORG

**FIDORG ILE-DE-FRANCE**

Siège social : 62, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris

Tél : 01 40 16 79 80 email : [paris@talenz-fidorg.fr](mailto:paris@talenz-fidorg.fr)

[fidorg.talenz.fr](http://fidorg.talenz.fr)

S.A.S. au capital de 850 000 euros inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-comptables de la région de Paris Ile-de-France  
R.C.S Paris 212 679 187 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion 2016 B 16861 - N° intracommunautaire FR 62 21267918700019

## ■ Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>				4 504
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	21 027	4 965	16 062	2 049
Immobilisations financières				
<i>Autres titres immobilisés</i>	462		462	462
<i>Autres immobilisations financières</i>	8 357		8 357	8 023
<b>Total I</b>	<b>29 846</b>	<b>4 965</b>	<b>24 881</b>	<b>15 037</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				3 897
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	1 805	180	1 625	10 021
<i>Autres créances</i>	138 806		138 806	160 245
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	439 555		439 555	133 624
<i>Charges constatés d'avance</i>	13 199		13 199	11 656
<b>Total II</b>	<b>593 366</b>	<b>180</b>	<b>593 186</b>	<b>319 444</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>623 212</b>	<b>5 145</b>	<b>618 066</b>	<b>334 481</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## ■ Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	193 087	161 972
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>1 098</b>	<b>31 115</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>194 185</b>	<b>193 087</b>
Subventions d'investissement		7 376
<b>Total I</b>	<b>194 185</b>	<b>200 463</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉCIS</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	20 000	82 540
Provisions pour charges	3 740	8 552
<b>Total III</b>	<b>23 740</b>	<b>91 092</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 526	22 748
Dettes fiscales et sociales	78 685	20 177
Produits constatés d'avance	289 930	
<b>Total IV</b>	<b>400 141</b>	<b>42 925</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>618 066</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>334 481</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
	400 141	

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	765	550
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	53 816	97 199
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	415 865	401 325
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	10 803	10 537
Dont Dons manuels	10 803	10 537
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	77 502	44 289
Autres produits	562	605
<b>Total I</b>	<b>559 313</b>	<b>554 505</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	129 113	141 216
Aides financières	10 937	4 476
Impôts, taxes et versements assimilés	4 644	3 005
Salaires et traitements	205 228	194 788
Charges sociales	103 838	88 528
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 554	5 042
Dotations aux provisions	1 551	82 653
Autres charges	2 510	8
<b>Total II</b>	<b>460 375</b>	<b>519 716</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>98 939</b>	<b>34 790</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	10	14
<b>Total III</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		16
<b>Total IV</b>		<b>16</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>10</b>	<b>-3</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>98 948</b>	<b>34 787</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 376	2 691
<b>Total V</b>	<b>7 376</b>	<b>2 691</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	105 227	6 363
<b>Total VI</b>	<b>105 227</b>	<b>6 363</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-97 851</b>	<b>-3 672</b>
Total des produits (I+III+V)	566 699	557 210
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	565 601	526 095
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 098</b>	<b>31 115</b>



## **ANNEXE**

**Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020**

## ■ Règles et méthodes comptables

### Désignation de l'association : PARCOURS D'EXIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 618 066 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 1 098 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020 par les dirigeants de l'association.

#### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

## ■ Règles et méthodes comptables

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'audit du financeur FAMI portant sur la période 2016 et 2017 a abouti sur une régularisation de 98 672,70€.

En 2019, une provision de 62 540€ pour risque et charge a été comptabilisée selon les informations en possession en date de l'établissement des comptes. L'incidence sur les comptes est de -36k€ sur l'exercice 2020.

Si les conclusions de l'audit 2016 ne sont pas contestées, ceux de 2017 font l'objet d'un recours. Selon les calculs de la gouvernance, l'excédent perçu à restituer devrait être de 3k€ et non 33k€.



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 750		6 750	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 419		1 419	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 169</b>		<b>8 169</b>	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	25 809	3 804	29 612	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 539	14 633	9 145	21 027
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>41 348</b>	<b>18 437</b>	<b>38 757</b>	<b>21 027</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	462			462
- Prêts et autres immobilisations financières	8 023	334		8 357
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8 484</b>	<b>334</b>		<b>8 819</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>58 002</b>	<b>18 771</b>	<b>46 927</b>	<b>29 846</b>

#### Immobilisations corporelles

Les amortissements exceptionnels concernent les immobilisations affectées aux anciens bureaux. L'impact sur les comptes 2020 est neutralisé par la reprise d'une provision constatée dans les comptes 2019.

## ■ Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 750		6 750	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 419		1 419	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 169</b>		<b>8 169</b>	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	21 305	8 308	29 612	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 490	620	9 145	4 965
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 795</b>	<b>8 928</b>	<b>38 757</b>	<b>4 965</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>42 965</b>	<b>8 928</b>	<b>46 927</b>	<b>4 965</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 357		8 357
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 805	1 805	
Autres	138 806	138 806	
Charges constatées d'avance	13 199	13 199	
<b>Total</b>	<b>162 168</b>	<b>153 811</b>	<b>8 357</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	136 228
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>136 228</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières			180	180
<b>Total</b>		<b>180</b>		<b>180</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		180		
Financières				
Exceptionnelles				

## ■ Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de repr					
Fonds propres avec droit de repr					
Ecart de réévaluation					
Réserves		31 115		31 115	
Report à Nouveau	161 972		31 115		193 087
Excédent ou déficit de l'exercice	31 115	-31 115	1 098		1 098
<b>Situation nette</b>	<b>193 087</b>		<b>32 213</b>	<b>31 115</b>	<b>194 185</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	7 376			7 376	
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commod					
<b>TOTAL</b>	<b>200 463</b>		<b>32 213</b>	<b>38 491</b>	<b>194 185</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	2 189	1 551			3 740
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	88 903		68 903		20 000
<b>Total</b>	<b>91 092</b>	<b>1 551</b>	<b>68 903</b>		<b>23 740</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		1 551	68 903		
Financières					
Exceptionnelles					

Détail autres provisions pour risques et charges :

Libellé	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Provision Fami fonds dédiés 2016-2017	62 540,00		62 540,00	
Provision litige sortie salarié	20 000,00			20 000,00
Provision remise en état ancien locaux	6 363,00	6 363,00		
<b>TOTAL</b>	<b>88 903,00</b>	<b>20 000,00</b>		

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 526	31 526		
Dettes fiscales et sociales	78 685	78 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	289 930	289 930		
<b>Total</b>	<b>400 141</b>	<b>400 141</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 165
Dettes fiscales et sociales	12 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>18 532</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	13 199
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>13 199</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	289 930
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>289 930</b>

## ■ Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Remunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 320 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Subventions d'exploitation

##### Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation	83 100	176 128	91 604		65 033	415 865
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem			7 376			7 376
						<b>423 241</b>



■ **Autres informations**

**Donations**

---

## Autres informations

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>		
<b>Total des emplois</b>		
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>		
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>11 568</b>	<b>11 087</b>
<b>Total</b>	<b>11 568</b>	<b>11 087</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	765	550
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	10 803	10 537
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des ressources</b>	<b>11 568</b>	<b>11 087</b>
<b>2 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>		
<b>3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice</b>		
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>Total</b>	<b>11 568</b>	<b>11 087</b>